



COMMUNE DE FAUVILLERS

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE
COMMUNE
DE
FAUVILLERS

BELFIUS BE 15 0910 0050 4530
T.V.A. 0207.383.129

Extrait de l'A.G.W. du 22 avril 2004

Art. L 1122-26 :

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation délibérer, quel que soit le nombre des membres, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.....

est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le jeudi 4 juillet 2019 au bureau communal de FAUVILLERS, à 20 heures précises.

Fauvillers, le lundi 24 juin 2019

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre,

Géraldine GIOT



Nicolas STILMANT

ORDRE DU JOUR

HUIS CLOS

- 1°) **Personnel**
Désignation du Directeur général.

SEANCE PUBLIQUE

- 2°) **Personnel**
Prestation de serment du Directeur général.

- 3°) **Redevances**
Enregistrement d'une demande de changement de prénom.
- 4°) **Redevances**
Repas scolaires.
- 5°) **Marchés publics**
Adhésion à la centrale d'achat de fournitures et de services informatiques de l'ASBL i-CITY.
- 6°) **Marchés publics**
Délégation octroyée au Collège par le Conseil communal en matière de centrale d'achat.
- 7°) **Marchés publics**
Approbation des conditions, du mode de passation et du cahier des charges "Pose de filets d'eau dans le village de Burnon".
- 8°) **Marchés publics**
Approbation du décompte final des travaux de réfection du pont de Hollange, pose d'égouttage et endoscopie, souscription de parts bénéficiaires de l'AIVE.
- 9°) **Voiries**
Remise à la commune de 2 chemins latéraux à la N4.
- 10°) **Fabrique d'Eglise de Fauvillers - Bodange**
Compte 2018.
- 11°) **Holding communal S.A.**
Désignation d'un représentant.
- 12°) **Union des Villes et Communes de Wallonie asbl**
Désignation d'un représentant.
- 13°) **Commission Locale de Développement Rural**
Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur.
- 14°) **Personnel enseignant**
Arrêt de la lettre de mission du Directeur d'école.

HUIS CLOS

- 15°) **Personnel enseignant**
Nomination définitive.
- 16°) **Personnel enseignant**
Ratification de diverses délibérations prises par le Collège communal.